

Recours au Règlement—M. Whelan

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député peut être certain d'une chose, c'est que l'établissement en question sera conforme aux généreuses normes en vigueur dans tous les pénitenciers fédéraux. La qualité des établissements à sécurité minimale est partout la même, que ce soit à Toronto ou n'importe où ailleurs.

* * *

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le vice-président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que la pétition présentée par le député de Comox-Powell River (M. Skelly) le jeudi 15 décembre 1983 est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

[Français]

La pétition présentée par l'honorable député de Témiscamingue (M. Tousignant), le jeudi 15 décembre 1983, n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à sa forme.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—PRÉAVIS

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, la question de privilège doit être soulevée sans délai. Je crois être en droit de soulever la question de privilège au sujet des propos échangés au cours de la période des questions aujourd'hui entre la présidence et le très honorable député de Yellowhead (M. Clark). Cependant, je tiens à lire le hansard très attentivement avant de la soulever, si je juge à propos de le faire. Je préviens la présidence immédiatement afin qu'elle ne me reproche pas de ne pas avoir soulevé la question à la première occasion. Je le ferai lundi, si je le juge à propos.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'ÉCHANGE DU MATÉRIEL GÉNÉTIQUE VÉGÉTAL

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. J'ai peut-être mal renseigné la Chambre en répondant à une question. Je tiens à dire au député qui l'a posée que nous n'avons pas l'intention de signer cette entente parce que certains des principaux pays qui possè-

dent le matériel génétique ne s'intéressent plus à ce programme. Voilà pourquoi nous ne signerons pas l'entente.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

[Traduction]

M. Nielsen: Monsieur le Président, c'est probablement la dernière fois que nous allons nous montrer raisonnables. Nous donnons notre consentement aujourd'hui, mais je conseille au secrétaire parlementaire de songer sérieusement au cours du week-end à commencer à répondre aux questions dès lundi prochain.

M. le vice-président: Toutes les questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 15 décembre, de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-2, tendant à modifier la législation relative à l'impôt sur le revenu et à effectuer des modifications corrélatives au Régime de pensions du Canada et à la loi de 1971 sur l'assurance-chômage, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, j'ai une ou deux remarques à faire au cours du temps qui me reste. Je suis heureux de constater que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) est encore à la Chambre.

M. Whelan: Vous avez pris la parole hier.

M. Mayer: Le ministre dit que j'ai pris la parole hier. J'espère qu'il m'écoutait, car je parlais de quelque chose qui pourrait profiter aux agriculteurs. Je suis heureux également que le secrétaire parlementaire soit ici, car j'ai fait allusion au problème que me crée cette mesure fiscale, du fait que le gouvernement semble avoir une idée fixe.